

[L'opposition aux gouverneurs]

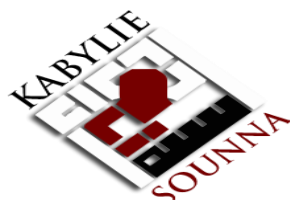
Fetwa de l'illustre érudit Sâleḥ El Fewzên

Membre du comité permanent des grands oulémas

-Qu'Allâh Tout-Puissant le préserve!-

Traduction d'Aboû Fahîma 'Abd Ar-Raḥmên Ayad

Fetwa tirée du livre El idjêbêt el mouhimma fî el machêkil el moullimma (Les réponses importantes aux problèmes prévalents), pp. 17.



Question:

Est-il faisable de s'opposer au gouverneur dans une de ses décisions, quand celle-ci comporte une erreur ou un péché? Et quel en était l'œuvre des pieux prédécesseurs [As-Sèlèf As-Sâlih] à ce sujet? Donnez-nous en une fetwa, qu'Allâh vous en récompense!

Réponse:

L'obligation consiste en l'obéissance au gouverneur. Allâh -Majestueux et Très-Haut- a dit (**Ô vous qui avez cru! Obéissez à Allâh, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement!**) An-Nicê' (Les Femmes), v. 59. Ainsi, l'obligation et le fondement à ce sujet est d'obéir au gouverneur. Néanmoins, s'il ordonne de commettre un péché, on ne doit pas lui obéir concernant ce péché, conformément au dire du Prophète - prière et salut d'Allâh sur lui- : **«Pas d'obéissance à une créature dans la désobéissance au Créateur!»**¹ Et il a aussi dit -sur lui le salut- : **«L'obéissance n'est que dans le bien.»**²

Or cela ne veut pas dire que tu as le droit d'être hors d'obéissance au gouverneur ou que tu t'emporte contre son autorité et son obéissance. Le sens [de ces Textes] est de ne pas faire la désobéissance, et de lui être obéissant dans les autres ordres. Tu dois garder ton alliance

¹Hadith rapporté par Aḥmed, n° 20653; et par At-Tabarânî dans *El Kabîr*, vol., 18, p. 381, et cette formule est la sienne d'après 'Imrân Ibn Houçayn, -qu'Allâh l'agrée-.

²Hadith rapporté par El Boukhârî, n° 7145, et 4340; et par Mouslim, n° 1840, d'après le hadith de 'Alî -qu'Allâh l'agrée-.

pour lui, rester sous son commandement, ne pas t'insurger contre lui ni exciter les gens à l'opposer ou médire sur lui dans les assises et les rassemblements avec les gens, car tout cela provoque réellement du mal et de la *fitna* (soulèvement ou dissidence), **comme cela pousse aussi les gens à détester leurs gouverneurs, au moment où les mécréants montent contre nous et nous guettent; et quand ils prennent connaissance de cela, il se pourrait qu'ils introduiront leur venin dans ces personnes zélées parmi les musulmans et exciteront les masses contre leurs gouverneurs. Ainsi surviendra la *fitna*, la situation se délabrera, et les conséquences feront bien entendu plaisir aux mécréants qui imposeront à leur tour leur tyrannie contre les musulmans** ³.

Cela étant, le gouverneur musulman, quoi qu'il en soit, il y a beaucoup de bien en lui, et il jouit d'intérêts grandioses multiples. Il est après tout un être humain il n'est pas impeccable ou parfait. Il peut se tromper dans quelques affaires. Or, le chemin droit pour le conseiller est de le faire secrètement. On doit lui faire parvenir le conseil en secret, afin de lui indiquer la justesse dans la chose. Quant au fait de parler de lui dans les assemblées et encore plus grave dans les discours et les conférences! **Ceci est sans doute la méthode des gens partisans de schisme (scission) et d'hypocrisie, des gens du mal qui aspirent à rompre l'obéissance au gouverneur.**

³Il y a certes dans ce que l'on appelle mensongèrement *le printemps arabe* un rappel aux gens doués de raison. NDT.